

1. Approbation du procès-verbal du 30 avril 2026:

- Nous avons déposé deux amendements :
Le premier visait à inscrire que nous pointions du doigt l'augmentation des indemnités pour le maire et les adjoints au-delà de celle prévue dans la loi du 22 décembre 2025.
Le second à restituer notre réponse à la remarque de Mme Negre à propos de la stabilité des taux d'imposition locale.
- Amendements refusés par Monsieur ARTIS, il précise que : Les indemnités des élus ne représentent pas 95 % de l'enveloppe, contrairement à ce qui a été publié dans la presse par la minorité dans le compte rendu du 30 avril 2026. Un démenti devra être apporté par la minorité et si ce n'est pas fait, il le fera lui-même. Le montant des indemnités votées lors du précédent conseil municipal du 20 mars 2026 est rappelé : Maire : 49.2% et les quatre adjoints : 11.3% chacun. À vos calculettes !
- Le travail préparatoire du PV est à la charge de la secrétaire, et les amendements ajoutent une charge supplémentaire.
- Les séances du conseil municipal seront désormais enregistrées.
- Votée : 13 voix POUR - 2 voix CONTRE (pour nous)

2. Urbanisme : convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Questions de Madame Durand : La convention avec la Communauté de communes existait-elle au mandat précédent ? → Oui et elle est renouvelée tous les mandats. Nombre de PC et DP par an : coût annuel environ 6 000 €, certains dossiers (CU et quelques DP) sont traités par la secrétaire, ce qui réduit la dépense globale pour la commune. Votée à l'unanimité.

3. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Proposition de rajouter une délibération concernant le remplacement d'un agent technique en arrêt maladie. Remplacement prévu du 29 juin 2026 au 31 août 2026. Votée à l'unanimité.

4. Élection sénatoriale

Désignation des délégués - deux listes :

Liste « Unis pour la commune » : Délégués : Mme Isabelle NEGRE, M. Frédéric ARTIS, M. Gaëtan PRIVAT, Délégués suppléants : Mme Lidwine DELMAS, Sébastien ROUSTAN, Géraldine ARTIS

Liste « Vabres avec vous » : Délégué : M. Henri-Jean ROZENZWEJG, Délégué suppléant : Mme Sophie DURAND

13 voix pour la liste « Unis pour la commune », 2 voix pour la liste « Vabres avec vous », les délégués et délégués suppléants de la liste "Unis pour la commune" sont élus.

La séance est levée à 8h30.

Sophie Durand et Henri-Jean Rozenzweijg
groupe minoritaire «Vabres avec vous »



vabresavecvous@outlook.com



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61589652171512>



<https://sites.google.com/view/vabres-demain-avec-vous>